

## Article

---

« Scènes de Nouvelle-France : 1535 »

André-Gilles Bourassa

*L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales*, n° 33, 2003, p. 144-158.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/041529ar>

DOI: 10.7202/041529ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# Scènes de Nouvelle-France 1535

## Masques et mystères

Les premières expériences proprement théâtrales en Amérique du Nord furent le fait d'explorateurs, ceux du moins qui pouvaient compter sur les talents de comédiens, de danseurs, de dramaturges ou de musiciens de certains de leurs officiers ou membres d'équipage. Les productions ultérieures furent le fait des colonisateurs.

Les premières explorations et tentatives de colonisation de la partie de territoire qui allait relever durant 225 ans de la France furent portugaises. Vinrent d'abord les Corte-Real, João (1472) et ses fils Gaspar (1500) et Miguel (1502), puis João Alvares Fagundes (1520)<sup>1</sup>. Nous n'avons guère de traces de leur présence, outre la toponymie ; ils nommèrent en effet « Labrador » une côte dédiée à Saint Isidore le laboureur, et « Cañada » le fleuve qui se jette à cet endroit<sup>2</sup>. Il n'en va guère autrement des Basques/Gascons (« Vasones »), qui commencèrent à fréquenter Terre-Neuve vers 1525, tissèrent des liens avec les Amérindiens et chassèrent la baleine dans le fleuve de 1550 à 1626.

---

1. À l'Île-de-Sable et au Rio del Fundo [Baie de Fundy]. Il existe toujours un lieu dit « portuguese Cove » en Nouvelle-Écosse.

2. João Corte-Real, noble portugais, avait exploré Terre-Neuve en 1472 avec les scandinaves Dietrich Pining et Hans Pothorst (voir Whitney, 1984). En 1500-1503, ses fils Gaspar et Miguel, se rendirent, au nom de Manuel 1<sup>er</sup>, vers ce que la carte royale portugaise (1502) et la carte hollandaise d'Abraham Ortelius (1570) nomment *Terra Corterealis*. Parmi les toponymes portugais, on trouve « Ilha dos baccalaos » pour une île de veaux marins sur la carte de Lescarbot. Le scribe de Cartier a francisé « Sainte-Katherine »

Cartier, 3 octobre 1535 :

Et par noz guides et conducteurs fumes menez au meilleu d'icelle ville où il y a une grand place entre les maisons spacieuse d'un gect de pierre en carré ou envyron desquelz nous firent signe que nous arrestacions audit lieu ce que fismes. Et tout soudain s'assemblerent toutes les femmes et filles de ladite ville dont l'une partye estoient chargees d'enffans entre leurs bra lesquelles nous vindre frocter le visaige braz et aultres encroictz de dessus le corps où ilz pouvoient toucher [...]. Apres lesquelles choses faictes les hommes firent retirer les femmes et se assirent sur la terre tout alentour de nous comme si eussions voulu jouer ung mistere [...].

[...]. Et puis ledit capitaine print une paire d'heures et haultement leut de mot à mot la Passion de notre Seigneur si que tous les assistans la peurent ouyr où tout ce pauvre peuple fist une grande sillance et furent merueilleusement bien entendibles regardant le ciel et faisant pareilles serymonies qu'ilz nous veoyent faire. Apres laquelle fist le capitaine ranger tous les hommes d'un costé les femmes d'un aultre et les enffans d'aultre [...]. Ce faict, ledit capitaine commanda sonner les trompettes et aultres instrumens de musique de quoy ledit peuple fut fort resjoy (Cartier, 1986 : 142-143).

Ces excursions furent sûrement l'occasion de fêtes spectaculaires si l'on en juge par une allusion à l'emploi amérindien du « tambour de Basque » dans une relation de Paul Lejeune un siècle plus tard, en 1632 (Campeau, 1979 : 378, 577).

Les voyages de Jacques Cartier, qui commencèrent après le mariage de François 1<sup>er</sup> avec la veuve du roi du Portugal, furent l'occasion de cérémonies diverses. L'une d'elles eut lieu au village amérindien d'Hochelaga, construit le long d'une piste qui mènerait aujourd'hui du Vieux-Montréal à la Côte-des-Neiges. Sur une place carrée, entourée de longues maisons, on fit s'installer les gens en rond autour d'un espace réservé, de sorte que les visiteurs européens firent spontanément la comparaison : « comme si eussions voulu jouer ung mistere ». À vrai dire, c'était pour que Cartier, à qui on prêtait des pouvoirs magiques, puisse imposer les mains aux enfants, aux malades, aux infirmes et aux vieillards. Mais Cartier décida ensuite de passer à la lecture publique de la Passion<sup>3</sup>. Durant ce mystère à l'ancienne, des membres de son équipage se mirent à mimer l'action, et les Amérindiens entrèrent dans le jeu, « faisant pareilles serymonies qu'ilz nous veoyent faire ». Pour la scène de la résurrection,

pour Catalina, « Bonne Viste » pour Bonavista, « Isle des Ouaiseaulx » l'« Ilha dos aves » de la carte de Pedro Reinel 1(505) ; il laisse intacts Anticosti, Labrador et Cañada (rivière navigable, rivière balisée de cannes comme dans « cañon », « canal », « chenal ») (voir Pierce, 1985).

3. Ce passage de l'Évangile ne commande pas deux heures de lecture. Cartier, qui en est à son deuxième voyage, s'y trouve depuis assez longtemps pour improviser des bribes de traduction.

le meneur de jeu, qui avait manifestement prévu sa mise en scène, commanda l'entrée des « trompettes et aultres instrumens de musique » (Cartier, 1986 : 154-155). Cette Passion s'est déroulée sept ans avant l'arrêt du Parlement de Paris contre les Confrères de la Passion, et douze avant le célèbre *Mystère de la Passion* de Valenciennes. Par ailleurs, le mode de jeu décrit par Cartier ressemble à celui illustré par deux enluminures du *Térence des Ducs*, paru vers 1400, qui présente Calliope lisant un texte dramatique pendant que des jongleurs (*joculatores*) masqués miment l'action.

Les compagnons d'un explorateur anglais, Sir Humphrey Gilbert, ont offert un « masque » à un public amérindien, en rade de Saint-Jean de Terre-Neuve, en 1583<sup>4</sup>. Le narrateur du voyage, Edward Hayes, n'en donne que quelques indices<sup>5</sup> : il mentionne en particulier les danseurs mauresques [*Morris dancers*], les mascarades du mois de mai [*Maylike conceits*], et le cheval de Robin [*Hobby horse*]<sup>6</sup> qu'on utilisait en scène pour simuler la bataille de Robin Des Bois et ses compagnons. Ces jeux [*toyes*] renvoient aux moments les plus spectaculaires du *Jeu de Robin et Marion*. La représentation visait à entrer dans les bonnes grâces des Amérindiens, cherchant à leur plaire pour faire leur conquête de manière pacifique [*to delighting the savage people, whom we intended to winne by all faire means possible*].

La première pièce proprement dite, écrite et interprétée en Amérique du Nord, serait un mystère, ou *acte sacré*, écrit par le capitaine Marcos Farfan de los Godos pour fêter l'arrivée du conquistador Juan de Oñate aux rives du Rio Grande, dans l'actuel Nouveau-Mexique, le 30 avril 1598. Le texte n'a pas été conservé, mais on sait qu'il visait la conversion des indigènes. Ce spectacle fut suivi de près par un autre semblable, en Amérique du Sud, *Historia alegórica del Anticristo y le Juicio Final*, présenté à Lima en 1599. Ces mystères s'inscrivaient dans les objectifs d'évangélisation que se donnaient officiellement les premiers conquérants du Nouveau-Monde.

4. Terre-Neuve était revendiquée par l'Angleterre depuis le voyage d'exploration de Jean Cabot (1498-1499), mais les Bretons et les Basques/Gascons en fréquentaient les bancs de poisson depuis déjà longtemps.

5. « We were provided of Musike in good variety : not omitting the least toyes, as Morris dancers, Hobby horse and Maylike conceits to delighting the Savage people, whom we intended to winne by all faire means possible » (cité dans Benson et Conolly, 1987 : 2).

6. Chevaux de bois que les acteurs portaient avec des bretelles, en utilisant le caparaçon à la manière d'une jupe.

Lescarbot, 1606 :

« Naguère il faisait l'amour  
Et baisait une jeune fille  
Qui était bien jolie et gentille  
Et il la cherchait chaque jour

Vous voyez : ne vous fiez pas trop  
à ces gens à barbes grises  
Car à ces entreprises [...]  
Ils vont au trot et au galop\* ».

\* Traduction de deux quatrains gascons de Marc Lescarbot (*Le théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*), par Jacques Bouchard (1980 : 6).

Un type d'*action scénique* que l'on constate au début de la Nouvelle-France est la *réception*. La première fut offerte à Jean de Biencourt de Poutrincourt et à Samuel de Champlain, lors de leur retour à l'habitation qu'ils avaient établie à Port-Royal, en novembre 1606<sup>7</sup>. Il s'agissait encore d'un *masqué*<sup>8</sup>, *Le théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*, écrit et mis en scène par l'avocat Marc Lescarbot, avec la collaboration des compagnons de l'Ordre de Bon Temps qu'on venait de fonder. Le texte, en français, comporte des passages en gascon et en souriquois ; il a été publié en 1609, en France dans un recueil de Lescarbot, *Les Muses de la Nouvelle-France* (Lescarbot, rééd. 1866). Des Amérindiens ont participé au spectacle, qui s'est déroulé sur l'eau. Les comédiens s'étaient rendus au devant de la chaloupe de débarquement ; l'expression « chariot paré de ses couleurs » pour désigner une de leurs barques réfère justement aux « mansions » mobiles des entrées triomphales<sup>9</sup>.

## Réceptions et jeux en société

Les premières pièces sont liées à l'enseignement des Jésuites et des Ursulines. Le père Paul Lejeune raconte comment les étudiants du collège ont contribué au début de 1640 aux fêtes du premier anniversaire du Dauphin, qui avaient débuté en septembre 1639. On présenta, pour l'occasion, une tragi-comédie et un mystère. Le metteur en scène et acteur principal était Martial

7. Champlain avait installé ses gens à l'île Sainte-Croix, puis au Rio Fundo, où il fonde Port-Royal.

8. Cette tradition du *masqué* datait, en France, de Catherine de Medici (Bayonne, 1565) et de Marguerite de Valois (Nérac, 1579).

9. Le graveur huguenot Jean Henry Bastide a produit, en 1751, une illustration montrant des navires en rade du second fort de Port-Royal, sur la baie d'Annapolis ; Archives nationales du Canada, 1993-339-1, C-009765.

Piraube, commis au greffe et secrétaire du gouverneur Charles Huault de Montmagny. Le mystère semble s'être terminé à la manière des Passions pour impressionner les Amérindiens, et dans l'espoir de susciter des conversions, si l'on en juge par la description qu'en donne le relationnaire : « Nous fîmes poursuivre l'âme d'un infidèle par deux demons qui enfin la précipiterent dans un enfer qui vomissoit des flammes ».

En marge du théâtre collégial, se tenait ce qu'on appelle le théâtre de société. Sorte de jeu de société, il réunissait des « gens du monde » à l'occasion de fêtes comme le Mardi-Gras ou le soir des Rois, sans que l'on puisse parler de « troupe » au sens habituel du terme. C'est lors de ces réunions que furent montées des œuvres de Corneille, de son vivant : *Le Cid*, au magasin des Cent-Associés, le 31 décembre 1646 (où se tint aussi un ballet le 27 février 1647), *Héraclius*, le 4 décembre 1651, puis *le Cid* encore, le 16 avril 1652.

La ronde des réceptions officielles faisait partie des us et coutumes de la colonie ; lors de celle offerte en l'honneur du nouveau gouverneur, le vicomte d'Argenson, le 26 juillet 1658, on présenta un « petit drame en français, huron et algonquin<sup>10</sup> » (Anonyme, 1890), dont le principal diseur fut le jeune René Louis Chartier de Lotbinière, né en France mais formé au Collège des Jésuites de Québec. Il y eut une autre représentation du même genre le 3 août 1659 en l'honneur de François de Montmorency Laval, vicaire apostolique nouvellement arrivé. En plus de ces réceptions, les élèves du collège montèrent, mais plus tard, une tragi-comédie de [Jean de Bussières], *Le Sage Visionnaire* (Burger,

Lejeune, 1640 :

Je n'aurois pas cru que l'on eût pu trouver un si gentil appareil et de si bons acteurs à Kébec. Le sieur Martial Piraube, qui conduisoit cette action et qui en représentait le premier personnage, réussit avec excellence. Mais afin que les Sauvages puissent en retirer quelque utilité, Monseigneur le Gouverneur, doué d'un zèle et d'une prudence peu commune, nous invita d'y mesler quelque chose qui leur pût donner dans la veue et frapper leurs oreilles. Nous fîmes poursuivre l'âme d'un infidèle par deux démons qui enfin la précipitèrent dans un enfer qui vomissoit des flammes ; Les résistances, les cris et les hurlemens de cette âme et de ces démons, qui parloient en langue Algonquine, donnèrent sy avant dans le cœur de quelques-uns qu'un sauvage nous dit à deux jours de là, qu'il avoit esté fort espouventé la nuict par un songe très affreux : « Je voyois, disoit-il un gouffre horrible, d'où sortoient des flammes et des démons. Il me sembloit qu'ils me vouloient perdre, ce qui me donna bien de la terreur » (Campeau 1989 : 566).

10. Pour le texte, voir Anonyme, 1890 ; 5 récitatifs sur 16 assignés à Lotbinière.

1976 : 39), les 7 et 9 février 1668, puis une *Passion de Notre-Seigneur* en latin, sous la direction de Philippe Pierson (Rochemontaix, 1896 : 479), le 28 mars 1668. Les élèves du couvent des Ursulines montèrent également une passion le 1<sup>er</sup> avril 1691 (Paquet, 1944 : 112).

On doit un monologue du cru, en forme d'épopée burlesque, au même Chartier de Lotbinière, devenu officier. Ce texte de 512 vers porte sur l'échec de la campagne menée par le gouverneur Daniel Rémy de Courcelle contre les Agniers de la région du Fort Orange, qui venait à son insu de passer aux Britanniques et portait désormais le nom d'Albany. C'était en 1666, année où *Le misanthrope* était créé à Paris. L'épopée burlesque de Chartier de Lotbinière était peut-être destinée à servir de prologue à une soirée de théâtre de société. Ses vers sont émaillés de formules ironiquement précieuses qui détonnent par rapport au sujet traité et sont dignes des gens dont se moquait Molière (Chartier de Lotbinière, 1927).

Le théâtre de société passa du salon des seigneurs à celui du gouverneur, Louis de Buade, Comte de Palluau et de Frontenac qui avait aménagé au château Saint-Louis une scène dont les « actions » furent confiées à son aide-de-camp, le lieutenant Jacques Théodore Cosineau de Mareuil, arrivé au printemps de 1693. Il y a monté en 1693, du vivant des auteurs, *Nicomède* de Pierre Corneille et *Mithridate* de Jean Racine.

Lotbinière, 1667 :

« Le Montreal vit sa jeunesse  
 Au retour conter sa prouesse  
 Mais le soleil battant à plat  
 La neige qui faisait esclat  
 Les sieurs Dugal et Lotbiniere  
 Penserent perdre leur visiere\*  
 Et comme aveugles sans baston  
 Ne pouvans marcher qu'à taston  
 Furent conduits aux troys rivieres\*\*  
 Ou garantis par leurs prieres  
 Et par des effects tous divins

De chercher place aux quinze-vingts\*\*\*  
 Ils trouvèrent hostellerie  
 On se fit bonne escorcherie  
 La jeunesse estant à bon port  
 Prenoit les plaisirs au raport  
 De la fortune et des souffrances  
 Qu'avoient souffert leurs pauvres pensés  
 Et se vantans sans vanité  
 Ne disoient rien qui n'eust esté  
 Enfin nous avons le plaisir  
 De jouir de nostre desir [...] »  
 (Lotbinière, 1927 : 281-282).

\* L'éclat du soleil sur la neige faillit leur faire perdre la vue.

\*\* Trois-Rivières, les 14 ou 15 mars 1666.

\*\*\* Hôpital pour aveugles, à Paris.

## L'affaire *Tartuffe*

La seule production de la Nouvelle-France qui soit bien documentée est celle qui n'eut pas lieu, ou ne dépassa pas le stade des répétitions. Mareuil et Frontenac projetèrent en effet, au début de janvier de 1694, de monter ce qui devait être le premier Molière en Nouvelle-France, *Tartuffe*. Même si la colonie avait apprécié les performances de ses thespiens militaires, il était particulièrement délicat, dans un milieu aussi restreint où les religieux avaient beaucoup de pouvoir, de s'en prendre aux faux-dévots. On ne sait si Frontenac et Mareuil avaient quelqu'un en particulier dans leur mire, mais le noble évêque Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier partit en croisade pour empêcher la production.

Frontenac savait fort bien que l'œuvre avait été interdite à Paris trente ans plus tôt ; c'est-à-dire avant sa première nomination à Québec en 1672. Mais justement, à cette date, Louis XIV venait de lui ravir les faveurs de madame de Montespan, favorite en titre à Versailles. Le roi et le comte n'avaient rien de faux-dévots. Frontenac, par exemple, avait tiré de sa mésaventure galante quelques vers qu'il n'aurait pas fallu laisser lire à Saint-Vallier :

Je suis ravi que le roi, notre sire,  
Aime la Montespan.  
Moi, Frontenac, je me crève de rire  
Sachant ce qui lui pend,  
Et je dirai, sans être des plus lestes :  
Tu n'as que mon reste,  
Roi, tu n'as que mon reste (cité dans Breton, 1967 : 92).

Ce qui a fait reculer le marquis, ce n'est sûrement pas le *Mandement au sujet des comédies* de Saint-Vallier, lu en chaire le 17 janvier 1694, puisqu'il ne porte que sur un projet, mais le *Mandement sur les discours impies*, lu le même jour, qui visait explicitement Mareuil pour le scandale public qu'il avait fait devant l'église des Jésuites la semaine précédente. En effet, cette semaine-là l'évêque avait demandé au recteur du Collège des Jésuites, Jacques Bruyas, et à l'assistant-supérieur du Petit Séminaire des Sulpiciens, Charles de Grandelet, de se prononcer en chaire contre *Tartuffe*<sup>11</sup>, ce qui avait mis Mareuil hors de

11. Voir extraits du sermon de Grandelet dans Laflamme et Tourangeau, 1979, p. 61-64. Pour les décors et costumes baroques suggérés pour *Tartuffe*, voir le frontispice gravé par Jean Sauvé, sur dessin de Pierre Brissart, dans les éditions des *Œuvres de Molière* en 1682, 1691 et 1697 : <<http://www.georgetown.edu/faculty/spielmag/courses/opsis/moliereicono.htm>>.



lui. Frontenac était tenu d'appliquer les règles gallicanes, qui définissaient les liens entre les pouvoirs civils et religieux, selon la recommandation faite par Colbert au gouverneur Mézy, en 1665 : « Il est absolument nécessaire de tenir dans une juste balance l'autorité temporelle qui réside en la personne du roi et ceux qui le représentent, et la spirituelle qui réside en la personne du Sr Évêque et des Jésuites, de manières toutes fois que celle-cy soit inférieure à l'autre<sup>12</sup> ».

Ce texte qui donnait préséance au gouverneur, l'incita à se substituer au pouvoir de l'évêque en instituant une Commission d'enquête sur les « discours impies » imputés à Mareuil ; mais cette même règle permettait à l'évêque de s'adresser directement au roi, ce qu'il ne manqua pas de faire. Le Conseil royal convoqua les deux parties, Mareuil et Saint-Vallier.

Saint-Vallier, 16 janvier 1694 :

[...] Nous exhortons tous les fidèles de notre Diocèse de faire une sérieuse attention sur le sentiment unanime de tant de personnes illustres en doctrine et en sainteté, qui parlent des comédies qui se jouent dans le monde selon qu'elles sont à présent en usage, enseignent tous que celles mêmes qui sont honnêtes de leur nature ne laissent pas que d'être très dangereuses par les circonstances du temps ou du lieu, ou des personnes, ou de la fin, ou des manières qui ont accoutumé de précéder, d'accompagner et de suivre ces sortes de divertissements, et s'efforcent d'en imprimer à toutes sortes de personnes l'aversion, et tout l'éloignement possible. Nous les conjurons de tout notre cœur pour l'amour de Notre Seigneur de déférer plutôt en ce point par un acquiescement docile aux sentiments des Saints qu'à leur propre lumière et à leur inclination naturelle dont ils doivent se défier.

Mais au regard des spectacles et comédies impies, ou impures, ou injurieuses au prochain, qui ne tendent d'elles-mêmes qu'à inspirer des pensées ou des affections tout-à-fait contraires à la Religion, à la pureté des mœurs, et à la charité du prochain, comme sont certaines pièces de théâtre qui tournent la piété et la dévotion en ridicule, qui portent les flammes de l'impureté dans le cœur, qui vont à noircir et à déchirer la réputation, ou qui sous le prétexte apparent de réformer les mœurs ne servent qu'à les corrompre et sous couleur de reprendre le vice l'insinuent adroitement et avec artifice dans l'âme des spectateurs, comme pourrait être la comédie du Tartuffe, ou de l'imposteur, et autres semblables. Nous déclarons que ces sortes de spectacles et de comédies ne sont pas seulement dangereuses, mais qu'elles sont absolument mauvaises et criminelles d'elles-mêmes et qu'on ne peut y assister sans pécher, et comme telles nous les condamnons et faisons défenses très expresses à toutes les personnes de notre Diocèse de quelque qualité et condition qu'elles soient de s'y trouver\*.

\* Voir Laflamme et Tourangeau, 1979 : 64-65.

12. François Colbert, lettre au gouverneur Augustin de Saffray de Mézy, 27 mars 1665 (voir Camille de Rochemonteix, 1889 : 351).

On a beaucoup parlé du billet de cent pistoles signé par l'évêque et encaissé le lendemain par le gouverneur, billet dont fait état l'intendant Jean Bochart de Champigny, dans une lettre au ministre, le 27 octobre suivant<sup>13</sup>. On caricature parfois la situation en parlant d'un pot-de-vin offert lors d'une rencontre fortuite sur la rue, mais on imagine mal les deux dignitaires dans une rue enneigée avec leur encrier et leur plume d'oie. De toute évidence, Saint-Vallier convoqué par le gouverneur pour justifier l'emprisonnement de Mareuil, offrit, en présence de l'intendant qui avait déjà calculé ses pertes, une compensation financière au théâtre désormais privé de directeur, arrangement qui ne fut guère apprécié à Versailles. Le ministre Louis Phélippeaux de Pontchartrain demanda des explications sur le prétendu pot-de-vin, dans une lettre du 8 juin 1695, et se vit répondre, le 4 novembre suivant : « À l'égard des cent pistoles que M. l'évêque m'a données, c'est une chose si risible, que je n'ai jamais cru qu'on la pût tourner à mon désavantage, mais qu'elle donnerait matière à se réjouir à ceux qui en entendraient parler » (Paquet, 1944 : 116). En tout état de cause, le *Mandement au sujet des comédies* – qui précédait de quelques mois les *Maximes & réflexions sur la comédie* de Bossuet – ne fut suivi que par les dévots, mais il incita les gens de théâtre à être particulièrement prudents, ne serait-ce que pour des raisons politiques.

## La comédie dans le boudoir

S'il n'y avait pas de salon au château du gouverneur, il s'en trouvait un au palais de l'intendant où se tint la production d'un ballet allégorique, apparemment *Les quatre saisons*, offert par l'intendant Jacques Raudot durant les fêtes du Mardi-Gras de 1706, avec des décors et costumes différents pour chaque acte. Mais il s'agit d'un phénomène isolé, car le théâtre de société ne trouve une réelle liberté qu'en 1715, à l'arrivée au pouvoir du duc d'Orléans, grand amateur de théâtre. (Il faut rappeler que c'est lui qui fit revenir à Paris les Comédiens italiens que la reine avait fait chasser.) Les livrets de vaudevilles et les *Parodies bachiques* de Ribon (1696) sur des airs d'opéra de Jean Baptiste Lully, y compris la musique d'ouverture du *Monsieur de Pourceaugnac* de Molière, trouvés dans l'inventaire de 1731-1732 des biens de l'intendant Claude-Thomas Dupuy datent de cette époque. Comme le livre de Jacques Hotterre, dit Le Romain (1741), qui contient des opéras-ballets tels *L'Europe galante* (1697)

13. Lettre citée par Auguste Gosselin, « Un épisode de l'histoire du théâtre au Canada », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, vol. IV, s. 1, 1898-1899, p. 64 ; cité dans Laflamme et Tourangeau, 1979, p. 66, n. 51.

Molière, *Le misanthrope*, traduction Paul Mascarène, 1743/1744, acte III, scène 5 :

Alc. And what would you have me do there, Madam ? the temper I am of requires I should banish myself from thence. Heaven has not made me of a constitution to bear with a courtly air, I have not those virtues requisite to procure me any success in that climat (sic). My greatest talent is to be frank and sincere. I have no words to flatter & deceive people, and he who has not the gifts of concealing his thoughts may need to make as little stay there as he can. Tis true out of the Courts one can not have those advantages or those titles it can give, butt (sic) at the same time if we must be without them we are on the other hand not obliged to act low and mean, to bear with many hard rebukes, to praise Mr. Such a one's compositions, to fawn on Madam Such a one, and are not forc'd to hear the impertinent tattle of our empty Smarts<sup>21</sup>.

\* Transcription de Patrick O'Neill, d'après le manuscrit conservé à Londres, Fonds Mascarène, British Library.

d'André Campra, *Les Indes galantes* (1735) de Jean-Philippe Rameau et *Les vendangeuses* de François Couperin.

Étrangement, au Fort Anne, qui a remplacé Port-Royal depuis la conquête de la Nouvelle-Écosse en 1713, c'est à un officier huguenot de l'armée britannique, Paul Mascarène, qui occupa par deux fois la présidence du Conseil durant les absences prolongées des lieutenants-gouverneurs Lawrence Armstrong et Richard Phillips, qu'il revient d'avoir présenté le premier Molière en Amérique. Il monta en effet *Le misanthrope* dans sa propre traduction, vers le Soir des Rois de 1744<sup>14</sup>.

Le théâtre du régime français se termine avec une comédie inconnue offerte par l'intendant François Bigot à Montréal, durant les fêtes du Mardi-Gras de 1749. À laquelle il faudrait ajouter en principe le dialogue *De l'usage du poison*, dont on ne connaît que le titre, écrit par l'officier Louis Le Verrier, en 1753. Enfin, en 1757, au Fort Niagara alors sous l'autorité du commandant Pierre Pouchot, eut lieu la production d'une comédie intitulée *Le vieillard dupé* dans laquelle on peut reconnaître sans doute la célèbre pantalonnade *Le vieillard jaloux*. Vinrent les conquêtes britanniques de Louisbourg (1758), Québec (1759) et Montréal (1760). Fort heureusement, et contre toute attente, elles ne signèrent pas l'arrêt de mort du théâtre de langue française. Le siège de

14. 1743, dans la mesure où l'Angleterre utilise alors le calendrier Julien et que son premier de l'An tombe le 25 mars. Comme le calendrier Grégorien utilisé en France a été avancé de douze jours, la Nouvelle-France est déjà en 1744. À cause notamment d'un traité signé avec les Acadiens en l'absence d'Armstrong, Mascarène, qui était de naissance française, avait été soupçonné d'être un agent double. Il se servait peut-être du personnage d'Alceste pour reprendre à son compte le message de Molière sur les véritables gens d'honneur.

## Gazette de Montréal, 1787

La prise de Québec, en 1759, a non seulement fait l'objet d'une pièce, écrite par Cockings en 1766, mais d'un pageant, en forme de revue des troupes par le prince William Henry, en août 1887. La « revue » alla comme suit :

Monsieur,

Je voudrais bien vous faire un récit de la Revue qui se fit hier sur la plaine d'Abraham. Vous ne devez pas vous attendre à une narration des manœuvres, dans des termes techniques de l'Armée, mais que sçais que votre candeur pardonnera les défauts de ma description en ami. Le dessin de cette revue étoit pour donner une idée au Prince, de la Bataille entre le Général Wolfe et le Général Montcalm, presque sur le même terrain; pour cet effet, les grenadiers & l'Infanterie légère, avec une partie de l'Artillerie, furent supposés d'être l'Armée Française, commandée par le colonel Hattings; les cinq Bataillons & le Détachement commandés par le Général Hope, l'Armée Britannique. Toute la Troupe étoit sur les lieux avant six heures du matin. L'Artillerie fut postée dans une ancienne redoute française. À leur droite, en inclinant du côté de la rivière, étoit l'Infanterie légère, à gauche des grenadiers; derrière la redoute étoient les cinq Bataillons, qui s'étendoient en ligne vers le Foulon. Si-tôt que le Prince parut sur le Champ, un salut Royal fut tiré par l'Artillerie; il s'avança de l'Infanterie légère, qui le salua lorsqu'il passa en front, ainsi que les grenadiers; si-tôt que le salut fut fini, l'Artillerie quitta la redoute, & se rangea sur la droite des Bataillons. Le Prince fit alors un tour le long de la ligne, de la droite à la gauche: vous n'ignorez pas les autres saluts, par division et sous divisions; pendant ce temps là, les grenadiers & partie de l'Artillerie firent un détour vers la droite sans être vu des spectateurs qui étoient présents à ce salut; l'Infanterie légère fit de même vers la gauche de la rivière, & forma une avant garde des Grenadiers & de l'Artillerie, qui avoit pris possession d'une hauteur sur la droite des Bataillons, entre Sillery et le chemin de Ste. Foi: le salut n'étoit pas encore fini, lorsque les deux Armées commencèrent à se canonner l'une contre l'autre; pendant la canonnade l'Armée Anglaise se forma en ligne derrière l'Artillerie. Deux Bataillons firent un détour derrière une clôture, & prirent l'avant garde en front, laquelle en les apercevant commença un feu fort actif. Après un feu continu, qui durant environ un quart d'heure, ils furent repoussés sur le gros du Corps; mais se trouvant rejoint par un renfort, ils se rallièrent; sur quoi une Brigade fut dépêchée pour attaquer les François sur la gauche par des enfilades, pendant que le Corps de réserve & l'Artillerie avancèrent de front, & après un feu fort âpre des deux côtés, les François furent chassés de la hauteur, avec la perte de leur Artillerie. Ils se retirèrent près la maison de Mr. Fitzgerald, sur le chemin de Ste. Foi, qu'on supposoit un fort; & lorsque l'Armée Anglaise s'avança sur eux, par diverses colonnes, on envoya un parti du fort, pour harasser l'Armée Anglaise, mais il fut aussi-tôt repoussé dans le fort. On envoya un Parlementaire du fort, sur lequel on tira; sur quoi un terrible feu de canon prit lieu; et les Anglois s'avançant sur le fort, ceux qui étoient dedans furent mis en désordre, & obligés de se retirer, lesquels cependant se rallièrent encore une fois, & les François se voyant attaqués de par tout, se rendirent prisonniers de guerre. La Bataille étant finie, les Grenadiers sortirent, & prirent la droite de la ligne, l'Infanterie légère à la tête, & l'Artillerie sur les ailes des Bataillons, où plusieurs manœuvres dans la marche et les décharges prirent place; jusqu'à ce qu'enfin, le tout forma une ligne par Régiment, sur la route de Sillery. Le Prince en se retirans, passa le long de la ligne, de la droite à la gauche, où il fut salué de par-tout, ainsi que de 21 coups de canons. C'est ainsi que finit la Revue, qui dura près de quatre heures, à la plus grande satisfaction de tous ceux qui y étoient présents<sup>22</sup>.

\* Anonyme, lettre du 30 août 1787, *La Gazette de Montréal*, 6 septembre 1787.

Québec fit l'objet d'une pièce de George Cockings<sup>15</sup> et d'un pageant militaire, sur les Plaines d'Abraham, en août 1787. Cette défaite allait également faire l'objet de nombreuses pièces patriotiques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

La pratique du théâtre de société des gouverneurs et intendants allait heureusement perdurer, au-delà des nouvelles allégeances. De plus, de jeunes avocats, notaires et seigneurs qui avaient été éduqués en Nouvelle-France et avaient reçu une formation d'amateurs, allaient bientôt saisir, sinon provoquer, leur chance de monter en scène.

---

15. *The Conquest of Canada, or The Death of General Wolfe*, écrite par un fonctionnaire britannique de Terre-Neuve, George Cockings (1766), a été créée à Philadelphie les 17, 19 et 22 février 1773 par l'American Company de Lewis Hallam fils. Le texte a été imprimé à Londres en 1766 ; à Baltimore en 1772 ; à New York en 1773. Une troupe de garnison l'a jouée à New York (4 octobre 1783). C'est sûrement la même qui fut montée par Allen sous le titre *The Siege of Quebec, or The Death of General Wolfe*, à Québec, le 19 octobre 1786, et qui fut montée à Londres durant l'été de 1790.

---

« L'Orphée rouge » est placé sous l'égide d'une stèle de couleur ocre, représentant un prince qui danse à la porte de l'enfer où il a vaincu la mort. Différents artefacts, semblablement rattachés à des légendes et des rituels, sont étudiés par rapport à leur théâtralité : masques, partitions, pétroglyphes et sculptures. À l'aide d'études paléographiques récentes et de récits d'observateurs de l'époque, cet essai entend jeter un peu de lumière sur certaines « actions » des Premières Nations de la Nouvelle-France, leur déroulement, leurs lieux et leurs thèmes.

« Scènes de Nouvelle-France » aborde un certain nombre de productions qui impliquent un modèle métropolitain (entrée triomphale, néoclassicisme, comédie italienne), et quelques particularités coloniales (participation autochtone, scénographie inusitée). Certains officiers ont produit leurs propres textes, comme Lescarbot, Lotbinière et Le Verrier. D'autres, comme Piraube, Mareuil et Mascarène, ont osé monter et interpréter des auteurs aussi célèbres que Corneille, Racine et Molière. L'intérêt des professeurs et des familles seigneuriales pour le théâtre a contribué, malgré les réticences du haut clergé, à donner au milieu une empreinte culturelle indélébile.

« L'Orphée rouge », placed on an ochre coloured stele, represents a prince who dances at the door of hell where he has overcome death. Different artefacts, similarly linked to legends and rituals, are studied with regard to their theatricality: masks, partitions, petroglyphs and sculptures. Using recent paleographic studies and accounts of observers of the time, this essay intends to shed some light on certain « actions » of the First Nations peoples in New France.

« Scènes de Nouvelle-France » approaches a certain number of theatrical productions that reflected a metropolitan model (triumphal entry, neoclassicism, Italian comedy) as well as some colonial characteristics (indigenous participation, uncommon scenography). Some officers produced their own texts, such as Lescarbot, Lotbinière and Le Verrier. Others, like Piraube, Mareuil and Mascarène, dared to produce and interpret authors as famous as Corneille, Racine and Molière. The interest for the theatre shown by officers and seigneurial families was, in spite of the high clergy's reservations, an indelible contribution to the cultural life of the colony.

---

*André G. Bourassa est professeur associé à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM, où il a enseigné plus de vingt ans l'analyse et l'histoire du théâtre. Il a publié sur la modernité culturelle au Québec (dont une thèse qui s'est mérité le prix France-Canada) et il a contribué à l'édition des écrits de Paul-Émile Borduas et de certaines œuvres de Claude Gauvreau. Il termine actuellement la première partie (1535-1885) d'une histoire critique du théâtre au Québec.*

## Bibliographie

- ANONYME (1890), *La Réception de Monseigneur le Vicomte d'Argenson par toutes les nations du pays de Canada à son entrée au Gouvernement de la Nouvelle-France, le 28 juillet 1658*, Québec, Léger Brousseau. Présentation de Pierre Georges Roy.
- BOURASSA, André G. (1987), « Danse au Québec et modernité », *Parachute*, cahier *Festival international de nouvelle danse*, p. 16-25.
- BRETON, Alain (1994), *Rabinal Achi. Un drame dynastique maya du quinzième siècle. Édition établie d'après le manuscrit Pérez*, Nanterre, Société d'Ethnologie.
- BURGER, Baudouin (1976), « Les spectacles dramatiques en Nouvelle-France (1606-1760) », dans Paul WYCZYNSKI, Bernard JULIEN et Hélène BEAUCHAMP, *Le théâtre canadien-français. Évolution, témoignages, bibliographie*, Montréal, Fides. (Coll. « Archives des lettres canadiennes », n° 5.)
- BENSON, Eugene et Leonard W. CONOLLY (1987), *English Canadian Theatre*, Toronto, Oxford University Press. (Coll. « Perspectives on Canadian Culture ».)
- BOUCHARD, Jacques (1980), « Du théâtre français et ancien en Nouvelle-France », *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne française*, n° 20 (avril), p. 5-7.
- BRETON, Guy (1967), « Vers galants 2 », *Le Magazine Lui*, mars, p. 49-50, 92.
- CAMPEAU, Lucien (dir.) (1979), *Monumenta Novae Franciae*, t. II, « L'établissement à Québec, 1616-1634 », Québec, PUL et Rome, Monumenta S. J.
- CAMPEAU, Lucien (dir.) (1989), *Monumenta Novae Franciae*, t. IV, « Les grandes épreuves, 1638-1640 », Québec, PUL et Rome, Monumenta S. J.
- CARTIER, Jacques (1986 [1545]), « Brief Récit », dans *Relations*, éd. critique par Michel Bideaux, Montréal, PUM. (Coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde ».)
- CHAMPLAIN, Samuel de (1973), *Œuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, t. 2.
- DEWDNEY, Selwyn (1975), *The Sacred Scrolls of the Southern Ojibway*, Calgary, Glenbow Alberta Institute et Toronto, University of Toronto Press.
- FENTON, William N. (1984 [1941]), *Masked Medicine Societies of the Iroquois*, Ohsweken (Ont.), Irocrafts.
- GRAYMONT, Barbara (1988), *The Iroquois*, New York, Chelsea House Publ. (Coll. « Indians of North America ».)
- ISSENMAN, Betty et Catherine RANKIN (1988), *Ivalu. Traditions du vêtement inuit*, Montréal, Musée McCord.
- KOHL, Johann Georg (1860), *Kitchi-Gami. Life Among the Lake Superior Ojibway*, London, Chapman and Hsall. <<http://www.canadiana.org/cgi-bin/ECO/mtq?id=3bb06cfcc4&doc=36182>>.
- LAFLAMME, Jean et Rémi TOURANGEAU (1979), *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides.
- LEJEUNE, Paul (1979 [1632]), *Relation briesve*, dans Lucien CAMPEAU, *Monumenta Novae Franciae*, t. II, Québec, PUL et Rome, Monumenta S. J.

- LEJEUNE, Paul (1979 [1634]), *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France (en date du 7 août 1634)*, dans Lucien CAMPEAU, *Monumenta Novae Francia*, t. II, Québec, PUL et Rome, Monumenta S. J.
- LESCARBOT, Marc (1866 [1612]), *Histoire de la Nouvelle-France ; suivie des Muses de la Nouvelle-France*, Paris, Edwin Tross.
- LOTBINIÈRE, René Louis Chartier de (1927 [1667]), « Sur le voyage de monsieur de Courcelles, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en la Nouvelle France en l'année 1666. Vers burlesques », dans Pierre Georges ROY, *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXXIII, n° 5 (mai), p. 257-282.
- NUNGAK, Zébédéc et Eugène ARIMA (1988), *Puvungnituk. Inuit Stories. Légendes inuit*, Ottawa, Musées nationaux du Canada.
- PAQUET, André (1944), « Les origines du théâtre français au Canada français », *Le Canada français*, vol. XXXII, n° 2, p. 99-118.
- PEARCE, Thomas Matthew (1985), *New Mexico Place Names : A Geographical Dictionary*, Albuquerque, University of New Mexico Press <<http://bombaci.rootsweb.com/NMPlaceNames.html>>.
- PÉRET, Benjamin (1960), *Anthologie des mythes, légendes et contes populaires d'Amérique*, Paris, Albin Michel. (Coll. « Bibliothèque Albin Michel », n° 19.) [réédité en 1989]
- RIoux, Marcel (1960), « Faut-il réhabiliter la magie ? », *Cité libre*, n° 26 (avril), p. 28-29.
- ROCHEMONTEIX, Camille de (1889), *Un collège des Jésuites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : le Collège Henri IV de la Flèche (1604-1762)*, Le Mans, Leguicheux, vol. II.
- ROCHEMONTEIX, Camille de (1896), *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Letouzey et Ané, vol. III.
- ROGERS, E. S. (1966), *False Face Society of the Iroquois*, Toronto, Royal Ontario Museum. (Coll. « 5W Booklet », n° 10.)
- SAGARD, Théodat Gabriel (1976 [1632]), *Le Grand Voyage au pays des Hurons*, Montréal, Hurtubise/HMH. (Coll. « Cahiers du Québec », n° 27.)
- SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de (1887 [1694]), « Mandement au sujet des comédies, 16 janvier 1694 », dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Québec, A. Côté, vol. I.
- SALMORAL, Manuel Lucena (1990), *L'Amérique en 1492. Portrait d'un continent*, Paris, Larousse.
- SCHWARTZ, Herbert T. (1974), *Contes érotiques indiens*, Montréal, Éditions du Jour.
- SPECK, Frank G. (1949), *Midwinter Rites of the Cayuga Long House*, Philadelphia, UPP ; (1987) Ohsweken (Ont.), Irocrafts. (Coll. « Iroquois Reprints ».)
- WHITNEY, Leon F. (1984), « Newfoundland and Labrador », *Merit Students Encyclopedia*, New York, Macmillan Educational Co. et London, P.F. Collier.